

Réseau de soutien à l'ETA basque 27 inculpations après le coup de filet

12 mai 92

Le vaste coup de filet lancé par les policiers contre le réseau breton de soutien à l'ETA basque a finalement débouché sur vingt-sept inculpations. Quatorze Bretons et deux Basques ont été placés sous mandat de dépôt.

Depuis deux à trois ans, les Renseignements généraux étaient persuadés qu'il existait en Bretagne un réseau de soutien organisé à l'ETA basque. Après leur vaste coup de filet de la semaine dernière, ils en ont la certitude. La Bretagne, et plus spécialement le Finistère, servaient de base de repli à des commandos basques.

Pourquoi la Bretagne ? Certes, plusieurs mouvements autonomistes bretons et partis politiques basques ont des contacts. Mais leurs relations n'ont jamais dépassé le stade des échanges culturels. Depuis plusieurs années, le mouvement breton a clairement affiché, à l'inverse de l'ETA militaire, son opposition aux actions violentes. C'est le cas d'Emgann. Aujourd'hui, ce parti autonomiste, qui compte une centaine de sympathisants en Basse-Bretagne, a pignon sur rue. Il a présenté des candidats aux dernières élections régionales avec l'UDB, POBL et Frankiz Breizh.

Résultat : même si « des proches » d'Emgann, figurent sur la liste des inculpés, selon Anaïg Le Gars, tête de liste aux régionales, la responsable du mouvement breton nie l'existence d'un réseau logistique de soutien à l'ETA en Bretagne et parle de « gestes de solidarité ». Thèse largement reprise par les comi-

tés de soutien, créés à Brest, Quimper, Morlaix et Guingamp.

De leur côté, les policiers, qui étaient sur la piste de l'ETA depuis des mois, sont persuadés qu'ils ont mis fin à une organisation bien huilée. Leur enquête débute à la mi-janvier. Un renseignement leur permet de localiser le trésorier de l'ETA. Sabin Euba séjourne dans plusieurs villes du Finistère, Brest, puis Quimper et Morlaix. Photos, surveillance, filature... Les Renseignements généraux sortent la grosse artillerie. Ils prennent leur temps et remontent la filière.

Coup de théâtre

Fin avril, coup de théâtre. Sabin Euba décide de quitter la France et de rejoindre le Mexique. C'est son départ qui est à l'origine du vaste coup de filet de la semaine dernière. Alors que Sabin Euba est intercepté à Roissy, le lundi 4 mai, au petit matin, plus de cent policiers procèdent à l'interpellation de trente Bretons en Basse-Normandie. Surtout dans le Finistère.

Un commando basque, activement recherché en Espagne, est arrêté à Brest. Mais deux autres, basés à Kervignac, près de Lorient et à Morlaix, prennent la fuite. L'arrestation du trésorier basque à Paris, annoncée à la radio, leur a mis la puce à

l'oreille. Les auditions commencent. Les perquisitions débutent. Les enquêteurs mettent la main sur de la documentation sur l'ETA, des plans et de l'argent (4 000 dollars) soit environ 25 000 F. En fin de semaine, vingt-six personnes sont transférées à Paris devant le juge Laurence Le Vert, spécialisée dans les affaires de terrorisme, en cars. Et sous escorte.

Les vingt-six sont inculpés d'association de malfaiteurs, aide au séjour irrégulier en liaison avec une entreprise terroriste pour certains, séjour irrégulier pour les inculpés basques, usage et recel de faux documents administratifs pour d'autres. Précisons qu'inculpé ne veut pas dire coupable.

Sur les vingt-six sympathisants présumés de l'ETA, seize ont été placés sous mandat de dépôt. Deux basques : Miguel Ibargen Erasti et Maria Conception Lopetegui. Et quatorze bretons : Odile Lejeune de Lannion, Anne-Marie Le Jeune de Lannion, Gilles Lejeune de Lannion, Annie Alexandre de Guingamp, Anne Bernard de Brest, Emmanuel Gaucher de Lorient, Henri Besnard de Quimper, Bénédicte Le Brumant de Morlaix, Philippe Canevet de Saint-Thégonnec, Patricia Sivel de Morlaix, Véronique Hunaut de Porspoder et Dominique Le Brumant de Morlaix.

12 mai 92



Ouest France

TREVAREZ

29520 SAINT-GOAZEC - Tél. 98 26 82 79

FESTIVAL
du RHODODENDRON
et de l'AZALÉE

Du 8 au 17 mai 1992
de 13 h à 18 h 30

mai 92

Sept inculpations à Paris

OF 5/92

Les sept sympathisants présumés de l'ETA arrêtés mardi en Bretagne ont été inculpés jeudi d'association de malfaiteurs et d'aide au séjour irrégulier de terroristes par le juge Laurence Le Vert. Un Comité du Centre Bretagne, conduits par les maires de Carhaix et de Saint-Hernin, a protesté contre les arrestations de 18 Bretons. A Paris, les Verts dénoncent le côté « inadmissible » de la rafle opérée en Bretagne.

5 mai 92

Après les arrestations en Pays basque, coup de filet en Bretagne

Guingamp : 6 personnes en garde à vue

OF 5/05/92

Une trentaine de personnes, supposées en contact avec des membres de l'ETA militaire, ont été interpellées, hier, au petit matin, dans les quatre départements bretons.

Brest. Une autre arrestation à Kervignac (Morbihan). Trois à Morlaix. Six personnes arrêtées à Plouaret (Côtes-d'Armor) et placées en garde à vue à Guingamp. Une dizaine d'autres encore à Quimper, Paris, Bordeaux... Pour la plupart proches de mouvements indépendantistes bretons.

Dès l'aurore

Les policiers de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), en collaboration avec les services des renseignements généraux et des différentes polices judiciaires de Bretagne, ont frappé fort lundi matin. Dès l'aurore :

perquisitions et interpellations. Un coup de filet qui intervient un mois après l'arrestation d'« Artapalo », le chef présumé de l'ETA. Et une semaine à peine après l'arrestation de Sabin Euba Cenaruzabeitia, le « trésorier » de l'ETA.

Les limiers de la 6^e section de la DCPJ (anti-terroriste) suivaient la piste de Sabin Euba depuis la mi-janvier. Sur ses pas, 24 h sur 24 h, suivant tous ses déplacements qui le menaient très régulièrement à Brest et Morlaix. Mardi dernier, ils l'ont intercepté à Roissy, au moment où il s'appêtait à s'en voler pour le Mexique.

Et hier, sur commission roga-

toire du juge Le Vert, de la section anti-terroriste du tribunal de Paris, les policiers allaient à la cueillette, démantelant le réseau de solidarité qui existe depuis des années entre nationalistes basques et bretons.

Les personnes interpellées lundi, sont pour l'instant placées en garde à vue (qui dans ce cas peut-être prolongée quatre jours) et entendues comme simples témoins.

De son côté, Annaïg Le Gars, responsable de Emgahn, confirme que plusieurs membres ou proches de son mouvement, ont été interpellés. Arrestations que le parti politique breton « dénonce ».

Cette « raffle » fait suite aux arrestations de ces dernières semaines au Pays basque, et à l'interception, mardi dernier à Roissy, du trésorier présumé de l'organisation indépendantiste. Deux Basques, recherchés en Espagne, ont également été arrêtés à Brest.

Plusieurs interpellations à

Ouest France

7-8 mai 92

Réseau de soutien à l'ETA basque

OF 7/8 - 5/92

Les transferts sur Paris envisagés

Il y avait bel et bien un solide réseau de soutien aux clandestins basques en Bretagne. Les longues auditions depuis lundi, dans le cadre des interpellations d'une trentaine de sympathisants de l'ETA militaire, le confirment. Quelque 25 personnes pourraient être transférées sur Paris dès aujourd'hui.

de l'ETA militaire. Les renseignements obtenus depuis lundi sont visiblement suffisants pour que mercredi soir on envisageait très sérieusement, le transfert sur Paris de 25 personnes dont une vingtaine de Finistériens. En revanche, on ignorait comment allait s'opérer le « voyage ».

Par voitures ? Par train ? Une chose apparaît clairement : les passagers de ce convoi peu ordinaire vont se retrouver devant le juge Le Vert de la section anti-terroriste du tribunal de Paris. Et il y a tout lieu de penser que des inculpations seront prononcées. Ceux qui sont encore entendus comme témoins ont fini par lâcher de « bonnes » in-

formations qui auraient révélé l'existence en Bretagne d'un solide réseau de soutien aux clandestins de l'ETA militaire. Le responsable breton est Finistérien.

Quatre personnes relâchés

C'est lui qui était en contact avec les basques qui avaient besoin de se mettre quelque peu au vert. En Bretagne, ils ne séjourneraient jamais très longtemps chez le même hôte, allant d'un lieu à un autre avec le maximum de discrétion possible. Ce qui explique, le travail de bénédictin des enquêteurs qui depuis

des semaines s'attachaient à démanteler cet écheveau patiemment tissé.

Au cours des gardes à vue dans les commissariats bretons, les policiers en charge de ce dossier, ont pu mettre la main sur des documents en rapport avec l'activité de l'ETA. Bref, suffisamment de billes pour que le transfert parisien s'effectue ce jeudi. D'autant que la garde à vue tire sa fin.

Mardi matin, une quatrième interpellation a eu lieu dans la région de Morlaix, tandis que quatre autres personnes étaient relâchées au cours de la journée d'hier : trois Finistériens, un Morbihanais.

Les longues heures d'audition n'auront pas été inutiles aux enquêteurs. Le prolongement de la garde à vue hier matin a permis de mieux cerner l'activité des personnes interpellées proches

de monde

26 mai 92

Le Monde 26/5/92

A Quimper

Manifestation contre l'incarcération des Bretons soupçonnés d'aide à l'ETA

BREST

de notre correspondant

Deux mille manifestants ont demandé, dans le calme, samedi 23 mai, à Quimper, la libération de dix-huit Bretons incarcérés dans le cadre de l'enquête sur le démantèlement d'un réseau présumé d'aide aux militants basques de l'ETA en Bretagne.

Cette opération menée par la police judiciaire et les renseignements généraux, qui a abouti, en deux semaines, à l'interpellation de cinquante-cinq personnes, soulève de multiples mouvements de protestation en Bretagne, notamment dans la partie bretonnante de la région. Démentant la constitution d'une base de repli pour les terroristes basques en Bretagne, les comités de soutien qui se sont créés dans plusieurs villes affirment que ces militants bretons n'ont agi que par simple hospitalité. Ils protestent en outre contre le fait que des enfants ont été interrogés et font remarquer que, parmi les dix-huit personnes actuellement incarcérées à Paris, se trouvent onze femmes, dont des mères de famille. Par ailleurs, une quinzaine de conseillers

généraux du Finistère, réunis autour de M. Jean-Yves Cozan, député UDC, vice-président de l'assemblée départementale et animateur d'un groupe de travail sur la culture bretonne, estiment que le maintien en détention ne se justifie pas. « Nous avons le sentiment que ce qu'on appelle la complicité n'est que le sens de l'hospitalité des Bretons. L'opération nous semble un peu disproportionnée », souligne M. Cozan. De son côté, le maire de Carhaix, M. Jean-Pierre Jeudy (renovateur communiste) a indiqué que huit réfugiés basques ont été hébergés dans sa commune de 1984 à 1987 et ont même bénéficié de l'aide personnalisée au logement. De multiples relations existent depuis longtemps entre Basques et Bretons. Les écoles en langue bretonne (diwan) se sont notamment inspirées de leurs homologues au Pays basque (kastola). Des contacts existent aussi entre partis politiques régionalistes. « Il est inadmissible, souligne M. Jeudy, de faire passer pour délinquants les Bretons qui ont fait montre de générosité. En revanche, nous condamnons l'ETA extrémiste. »

GABRIEL SIMON

Réseau de soutien à l'ETA basque OF 13/mai 92 Onze nouvelles interpellations

Second coup de filet contre le réseau breton de soutien à l'ETA basque. Lundi et mardi, les policiers ont procédé à onze nouvelles interpellations dans le Finistère et en Côtes-d'Armor.

Onze sympathisants présumés de l'organisation indépendantiste basque ETA, dont deux militants du mouvement Emgann, ont été interpellés lundi et mardi par la police judiciaire et les Rensei-

gnements généraux. La semaine dernière, un premier coup de filet avait été effectué en basse-Bretagne (et non en Basse-Normandie, comme il était imprimé par erreur dans notre édition d'hier). Une trentaine de personnes avaient été placées en garde à vue. Vingt-sept ont été inculpées.

Les onze personnes interpellées, lundi et mardi, à Trezeny près de Lannion (deux), Brest (trois), Sizun-Saint-Cadou (quatre) et Guimiliau (deux) ont été placées en garde à vue. Elles

devraient être présentées en fin de semaine devant le juge d'instruction parisien Laurence Le Vert.

Deux militants d'Emgann, dont le responsable du secteur du Léon, ont été interpellés. Les comités de soutien de Guingamp, Quimper, Lannion, Brest et Morlaix s'élèvent contre les arrestations. Une manifestation régionale devrait avoir lieu dans les jours prochains à Quimper. La FEN du Finistère demande « la libération immédiate » des sympathisants présumés de l'ETA.

13 mai 92

ouest. France

22 mai 92

Sympathisants présumés de l'ETA OF 22 mai 92 Les soutiens se multiplient

Hier, un couple de Plouneour-Ménez (Finistère), qui avait été interpellé mardi par la police, a été transféré à Paris. Cela porte à 35 le nombre de personnes inculpées pour hébergement de militants basques de l'ETA. Seize Bretons et deux Basques sont écroués.

Alors que le ministère de l'Intérieur garde toujours le silence, les soutiens se multiplient dans le Finistère, où une manifestation est prévue demain samedi, à Quimper.

La Fédération PS, elle-même, a pris position. Tout en estimant

que « l'action de la police est pleinement justifiée », elle souhaite la libération rapide de ceux « qui ont agi de bonne foi ou par ignorance ». Elle juge en revanche « nécessaire de sanctionner pénalement des personnes qui ont hébergé en connaissance de cause des terroristes qui ne doivent bénéficier d'aucun droit d'asile ».

Par ailleurs, une quinzaine de conseillers généraux du Finistère - dont le député et vice-président du conseil général, Jean-Yves Cozan (RPR) - de toutes tendances politiques, ont fait une déclaration commune, après avoir reçu des représentants de plusieurs comités de

soutien. Considérant que « l'ordre public n'est pas menacé », ils demandent la remise en liberté de tous ceux qui ont été incarcérés, à la suite d'une opération de police « un peu disproportionnée ». Ils souhaitent également que l'on ne fasse pas d'amalgame entre ces inculpations et les mouvements régionalistes et culturels bretons « parce qu'il n'y en a pas ».

Ces quinze élus n'ont pas appelé à participer à la manifestation, mais souhaitent qu'à son issue, le préfet reçoive une délégation des comités de soutien. Ce dernier, M. Maurice Saborin, a effectivement annoncé qu'il le ferait.

Ouest France 25 mai 92

En faveur des sympathisants présumés de l'ETA basque 2 000 manifestants à Quimper

OF 25/5/92

2 000 personnes ont manifesté samedi à Quimper pour la libération de 18 sympathisants présumés et militants de l'ETA militaire basque. Elles réclamaient la levée des inculpations visant 35 personnes soupçonnées d'appartenir à un « réseau d'hébergement ». Le préfet du Finistère a reçu une délégation et s'est déclaré sensible aux arguments humanitaires des élus finistériens.

Une manifestation à l'image de l'émotion créée par le vaste coup de filet de la police visant ceux qui ont hébergé des membres de la branche armée de l'ETA basque. La première manifestation régionale depuis les inculpations a rassemblé 2 000 personnes. Elles ont défilé pendant deux heures dans les rues de Quimper, scandant des slogans en faveur du droit d'asile et réclamant la libération des personnes emprisonnées, sous les drapeaux basques et bretons. Seuls sigles reconnaissables sur les banderoles, celui de l'Emgann (mouvement socialiste breton de libération, dont deux membres sont détenus) et celui du mouvement libertaire nantais « Fulor ». D'autres banderoles proclamaient la solidarité basque-bretonne, dans un esprit pacifiste.

De nombreuses organisations, comme un groupe d'enseignants de Pont-l'Abbé (l'un de leurs collègues est détenu), la Ligue des Droits de l'homme, Frankiz Breiz, les Verts, la LCR, jusqu'aux druides de Bretagne,



« Massive et pacifique », comme le voulaient les organisateurs, la manifestation de Quimper témoigne de l'émotion créée par l'arrestation des Bretons sympathisants présumés de l'ETA.

avaient appelé à manifester. De plus, une quinzaine de conseillers généraux, autour de Jean-Yves Cozan, député et vice-président du conseil général du Finistère, avaient estimé que « le maintien en détention ne se justifie pas » ; et le PS finistérien a demandé la libération des « personnes de bonne foi ».

Et les enfants ?

Deux représentants des comités de soutien et deux mères de détenus ont été reçus samedi après-midi pendant 45 minutes par Maurice Saborin, préfet du Finistère. « La vivacité des procédures d'interrogation, ainsi que la gravité des chefs d'inculpation — association de malfai-

teurs, aide au séjour irrégulier en liaison avec une entreprise terroriste — sont disproportionnées par rapport aux faits. Nous sommes dans une situation de délit d'hospitalité », a exposé le Quimpérois Loïc Philippon.

Les deux mères ont expliqué la difficulté qu'il y a à assurer la prise en charge des enfants dont les deux parents sont détenus. « La sévérité du climat des interpellations et certains interrogatoires en présence des enfants, ont-elles souligné, a entraîné chez ces derniers un traumatisme. » Elles estiment que les confrontations enfants-parents, visant à mettre ces derniers en contradiction, contreviennent avec l'esprit de la Charte inter-

nationale des droits de l'enfant. M. Saborin a assuré qu'il transmettrait au ministre de l'Intérieur, au Garde des Sceaux et au Premier ministre, le soir même, les doléances humanitaires des familles et des élus.

Une structure de collecte de fonds, « Skoazel Vreizh » (Le secours breton) vient de se créer afin de collecter des sommes destinées aux avances sur honoraires d'avocats et au soutien des familles. Et Skoazel Vreizh, à la demande du bureau londonien d'Amnesty International, prépare un dossier sur les conditions d'arrestation des Bretons inculpés.

Daniel MORVAN.

8.04

Ouest France

29 mai 1992

OF 29/5/92
Sympathisants ETA : le Finistère s'interroge

Le conseil général du Finistère a voté mercredi à l'unanimité une motion dans laquelle il s'interroge sur la nécessité de maintenir en détention les sympathisants présumés de l'ETA arrêtés en Bretagne ces dernières semaines. « Après la vaste opération policière organisée, l'ordre public ne paraît pas menacé au point de garder des inculpés en prison, dit la motion. Les personnes concernées sem-

blent avoir pratiqué une hospitalité traditionnelle en Bretagne », poursuit le conseil général qui « ne porte pas de jugement sur le fond, la justice étant saisie de cette affaire ».

Rappelons que 32 personnes, soupçonnées d'avoir hébergé des membres de l'organisation terroriste basque, ont été inculpées. Et que 17 ont été écrouées; 11 sont encore détenues.

30 mai 92

Basques :
remis en liberté

Un coup de filet de la police contre le réseau de sympathisants présumés à l'ETA basque en Bretagne occidentale. Sept Bretons avaient été placés sous mandat de dépôt à la demande du juge d'instruction Laurence Le Vert. Depuis le début de la semaine, six ont été remis en liberté et placés sous mandat de comparution judiciaire. Quatre sont du Finistère, les deux autres de l'Armor. Par ailleurs, l'institut coopératif de l'école nouvelle-pédagogie Freinet, basé à Nantes et dont deux des professeurs finistériens ont été inculpés, a adressé une lettre de protestation au juge Le Vert et au Garde des Sceaux. Le conseil d'administration de l'institut s'insurge notamment contre le fait que « des enfants aient été interrogés, intimidés et incités à la délation les impliquant dans des problèmes d'adultes qui ne les concernent pas ».

OF. 30-31/5/92
Bulletin de l'Espérance CGT :

8.04

Ouest France 21 mai 92

ETA: des élus bretons veulent être inculpés

La vague d'interpellations, d'inculpations et de mandats de dépôts de Bretons écroués pour avoir hébergé des réfugiés basques, membres présumés de l'ETA, provoque des remous. Quinze élus UDB des Côtes-d'Armor, dont un maire rural et quatre adjoints de Lannion et Paimpol, ont demandé au procureur de Guingamp d'être inculpés par solidarité: « Chacun aurait pu se rendre coupable du délit d'hospitalité en accueillant des personnes sans vérifier leurs antécédents ni fouiller leurs bagages ». Des élus du Finistère-Nord ont fait la même démarche au commissariat de Morlaix. D'autres prévoient d'agir de même à Quimper, le 23 mai, lors de la manifestation régionale de soutien.

OF 21/5/92

Le Monde 21/5/92

Le soutien présumé à des militants de l'ETA

Quinze élus bretons demandent à être inculpés

Le ~~monde~~ SAINT-ARIEUC 21/5/92

de notre correspondant

Quinze élus de l'UDB (Union démocratique bretonne) de la région de Lannion et Paimpol, dans les Côtes-d'Armor, ont adressé un courrier au procureur de la République pour lui demander d'être inculpés dans le cadre de

l'affaire du soutien présumé de militants régionalistes bretons à l'ETA. Le 10 mai dernier, seize personnes soupçonnées d'avoir hébergé des militants de l'organisation séparatiste basque, dont plusieurs originaires ou résidant en Bretagne, avaient été écrouées sous les chefs d'inculpation d'« association de malfaiteurs, aide au séjour irrégulier, complicité pour l'obtention de faux documents administratifs, participation à une entreprise terroriste ».

Tout en affirmant leur opposition totale aux actions violentes de l'ETA, les élus de l'UDB (un maire, quatre adjoints et dix conseillers municipaux) expliquent: « Chacun et chacune d'entre nous avons pu, à une occasion ou une autre, nous rendre coupables de ce délit d'hospitalité créé pour la circonstance en accueillant des personnes sans vérifier leurs antécédents ou la régularité de leur situation ni fouiller leurs bagages. »

Ouest France 21 mai 92

OF 21/5/92

Bretons-basques: les Verts demandent la libération des inculpés

Les conseillers régionaux verts demandent la libération immédiate des Bretons inculpés dans le cadre de l'information judiciaire ouverte sur un réseau de soutien aux terroristes basques de l'ETA. « La lutte contre le terrorisme ne peut justifier les méthodes employées, les conditions difficiles de détention, leur assimilation à des malfaiteurs » déclarent les élus verts. De son côté, l'UDB dénonce l'intimidation des « méthodes policières » et les arrestations pour « délit humanitaire ». Elle appelle, comme la Fédération écologiste bretonne et plusieurs mouvements bretons, à manifester samedi à Quimper. Hier, un couple de Brasparts, interpellé mardi, a été remis en liberté. Il reste deux personnes en garde à vue.

Basques : trente-cinq inculpations

Trente-cinq personnes, dont quatre basques, ont finalement été inculpées après le coup de filet contre les sympathisants présumés de l'ETA basque. Dix-huit ont été placées sous mandat de dépôt. Jeudi soir, le juge Laurence Le Vert, a inculpé sept Bretons et un journaliste basque. Deux Finistériens ont été écroués. Hier, à Landerneau et à Morlaix plusieurs élus ont déposé des motions de protestation. A Brest, une délégation d'élus a été reçue à la sous-préfecture. Le SGEN-CFDT dénonce « la criminalisation de l'accueil et de l'hébergement de Basques ».

Soutien présumé aux Basques de l'ETA : quatre nouvelles interpellations mardi

Poursuivant son enquête sur l'existence éventuelle d'un réseau breton de soutien aux Basques du mouvement ETA, la police judiciaire a procédé mardi à quatre nouvelles interpellations dans le Finistère : un couple à Brasparts et un autre à Plounéour-Ménez. On compte aujourd'hui, dans cette affaire, trente-cinq Bretons inculpés et dix-huit écroués.

Inculpations dans l'affaire des Basques Bretons incarcérés : nouveaux soutiens

Nous signalions dans notre édition de lundi que quinze élus de l'Union démocratique bretonne du Trégor-Goélo avaient, afin de soutenir les Bretons incarcérés « pour délit d'hospitalité » demandé au procureur de les inculper.

Il s'agit de Pierre Morvan et Charles Josse, conseillers municipaux de Paimpol ; Fanch Péru, maire de Confort-Berhet ; Jackez Gicquel et Auguste Le Berre,

adjoints au maire de Lannion ; Jean-Jacques Monnier, conseiller municipal de Lannion ; Roger Perros, adjoint au maire de Plounerin ; Yvon Fichou, adjoint au maire de Plouha ; Yvon Ollivier-Henry, conseiller municipal de Plouha ; Françoise Lescour, conseillère municipale de Bégard ; Nadine Priol, conseillère municipale de Cavan ; Guy Le Calvez, conseiller municipal de Plouézec ; Patrick de Quelen,

conseiller municipal de Saint-Agathon.

Par ailleurs la Ligue communiste « condamne » les mesures « qui frappent les personnes qui ont hébergé des Basques ». Exigeant la « libération immédiate des personnes détenues et la levée des inculpations, elle estime que le mouvement ouvrier et démocratique doit se mobiliser pour les obtenir, pour la défense du droit d'asile, pour les libertés démocratiques ».

07 187 5792

Arrestations de militants bretons : protestations du SGEN-CFDT Bretagne

Sous la signature de son secrétaire régional Philippe Lumeau, le syndicat d'enseignants SGEN-CFDT Bretagne a réagi aux arrestations et inculpations de militants culturels bretons soupçonnés d'avoir aidé des Basques de l'organisations terroriste ETA. Le SGEN « tient à réaffirmer son attachement aux libertés individuelles. En conséquence, il dénonce la criminalisation des actes reprochés aux inculpés bretons (accueil et hébergement de Basques). Protestant contre « la pratique visant à amalgamer les mouvements culturels bretons à l'ETA », le syndicat réclame « la libération immédiate des militants bretons emprisonnés ».

Ouest France

14 mai 92

Soutien à l'ETA basque

Sept personnes devant le juge

Après le second coup de filet contre le réseau breton de soutien à l'ETA basque, sept personnes seront présentées aujourd'hui, à Paris, devant le juge Laurence Le Vert.

Sur les onze sympathisants présumés de l'organisation indépendantiste basque ETA, interpellés lundi et mardi, quatre ont été remis en liberté hier à Brest. Deux sont originaires des Côtes-d'Armor, les deux autres du Finistère.

Les sept autres personnes seront transférées à Paris. Elles seront présentées ce jeudi de-

vant le juge d'instruction Laurence Le Vert. Les perquisitions effectuées par la Police judiciaire et les Renseignements généraux n'ont pas apporté d'éléments nouveaux.

Toujours dans le cadre de cette enquête policière, la PJ a interpellé, mardi matin à Alfortville, un journaliste basque, membre du parti des travailleurs, et son épouse. Ce journaliste était en contact régulier avec les Basques qui séjournaient dans le Finistère.

On ne sait toujours pas si les deux Basques arrêtés à Brest la semaine dernière seront extradés vers l'Espagne. Mercredi, un membre important de l'ETA,

interpellé en 1987 dans les Pyrénées-Atlantiques, est arrivé à Madrid. Il avait été extradé par la justice française.

La section CFDT Diwan et Emgann « dénoncent » les interpellations effectuées en Bretagne. Ils signalent que de nombreux couples ont été placés en garde à vue et s'inquiètent du devenir immédiat des enfants. Sept comités de soutien ont vu le jour en Basse-Bretagne: Bannalec, Guingamp, Quimper, Brest, Lannion, Morlaix et Carhaix. Enfin l'association Skoazll breizh, qui soutient financièrement les personnes placées sous mandat de dépôt, a pris contact avec les familles.

OTR 14/5/92

Réseau de soutien à l'ETA basque

Onze nouvelles interpellations

Second coup de filet contre le réseau breton de soutien à l'ETA basque. Lundi et mardi, les policiers ont procédé à onze nouvelles interpellations dans le Finistère et en Côtes-d'Armor.

Onze sympathisants présumés de l'organisation indépendantiste basque ETA, dont deux militants du mouvement Emgann, ont été interpellés lundi et mardi par la Police judiciaire et les Rensei-

gnements généraux. La semaine dernière, un premier coup de filet avait été effectué en basse-Bretagne (et non en Basse-Normandie, comme il était imprimé par erreur dans notre édition d'hier). Une trentaine de personnes avaient été placées en garde à vue. Vingt-sept ont été inculpées.

Les onze personnes interpellées, lundi et mardi, à Trezény près de Lannion (deux), Brest (trois), Sizun-Saint-Cadou (quatre) et Guimiliau (deux) ont été placées en garde à vue. Elles

devraient être présentées en fin de semaine devant le juge d'instruction parisien Laurence Le Vert.

Deux militants d'Emgann, dont le responsable du secteur du Léon, ont été interpellés. Les comités de soutien de Guingamp, Quimper, Lannion, Brest et Morlaix s'élèvent contre les arrestations. Une manifestation régionale devrait avoir lieu dans les jours prochains à Quimper. La FEN du Finistère demande « la libération immédiate » des sympathisants présumés de l'ETA.

15 mai 92

Coups de filets anti-basques en Bretagne

Les comités de soutien haussent le ton

Après le vaste coup de filet contre le réseau de sympathisants présumés de l'ETA basque, les comités de soutien aux Bretons inculpés organisent une manifestation régionale à Quimper le 23 mai.

Les sept nouveaux sympathisants présumés de l'organisation indépendantiste basque ETA, interpellés lundi et mardi, dans le Finistère, ont été transférés à Paris, hier matin. Ils ont été inculpés, dans la soirée, par le juge Laurence Le Vert. Deux ont été écroués, Renée Tempreau et Jacques Perros. La semaine dernière, le juge d'instruction parisien avait inculpé vingt-sept personnes dont seize ont été placées sous mandat de dépôt. Des demandes de mise en liberté seront déposées par les avocats dans les prochains jours.

Manifestation le 23 mai à Quimper

Huit comités de soutien (Quimper, Brest, Morlaix, Lorient, Lannion, Carhaix, Bannalec, Landerneau) organiseront

une manifestation régionale le samedi 23 mai à Quimper. Leurs militants nient l'existence d'un réseau organisé. Ils ne veulent pas parler de « planque », mais « d'hébergement » à des Basques auxquels « ils n'ont pas demandé d'extrait de casier judiciaire ». Celui de Quimper, qui a tenu une conférence de presse hier, en présence d'une personne inculpée présente son action, « non comme un soutien aux membres de l'ETA mais dans le but d'obtenir la libération immédiate de personnes souvent connues pour leurs opinions pacifiques ».

Dans le cas de Sabin Euba, 55 ans, « hébergé » sur Quimper et présenté par les policiers comme le trésorier de l'ETA, ses hôtes affirment que « depuis plusieurs mois, il avait décidé de relaire sa vie au Mexique. A Quimper, il avait complètement coupé avec l'ETA. Il promenait les enfants et faisait lui-même ses courses aux halles ». Les enquêteurs confirment que Sabin Euba, âgé de 55 ans, avait manifesté son intention de raccrocher.

En revanche, deux autres Basques, arrêtés à Brest, étaient bien activement recherchés par

la police espagnole. Le juge Laurence Le Vert l'aurait clairement laissé entendre à l'inculpée quimpéroise.

Des contacts ont été pris avec plusieurs élus locaux dans le Finistère : le député UDF Jean-Yves Cozan et le maire PS de Quimper, Bernard Polgnant. Le coup de filet des policiers fera très certainement l'objet d'interventions à la prochaine session du conseil général.

Alain Uguen, conseiller régional (vert) affirme qu'il a accueilli sur sa liste aux élections municipales une personne inquiète pour avoir accueilli un Basque et qu'il devrait lui aussi être poursuivi. A Landerneau, « pour réagir contre ce délit d'hébergement », Gilles Meurice, adjoint au maire, se présentera ce vendredi au commissariat de police et demandera à être inculpé. D'autres élus adopteront la même attitude à Brest, Quimper et Morlaix.

Dernière réaction, celle de Renée Conan, député européen qui est intervenue à l'ouverture de la séance du Parlement de Strasbourg pour « dénoncer les méthodes employées contre des Bretons coupables d'hospitalité envers des Basques ».

Ovest-France 15 a viz Mae 92

8.04

LIBEREZ LES DETENUS POLITIQUES BRETONS

Lundi 4 mai, plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées dans toute la Bretagne ainsi qu'à Paris.

Leur tort : l'hébergement de réfugiés basques.

Mais qu'est ce qu'un réfugié Basque?

Ni plus ni moins qu'un citoyen d'Europe qui revendique le droit à l'autodétermination de son peuple. Nous n'avons pas à juger des moyens et nous posons la question :

Y a-t-il de bons réfugiés :

Roumains, Litvaniens ainsi que des réfugiés du gouvernement français (Aoun, Khomeiny, etc...)

et de mauvais réfugiés : Les Basques ?

Cette rafle massive est un cadeau de Mitterrand à l'Etat espagnol lors de sa visite à Séville cette semaine.

A ce jour, 14 personnes sont emprisonnées dont des couples laissant leurs enfants en bas âge livrés à eux-mêmes.

Les Comités de Soutien apporteront leurs aides morales et financières (Skoazell Vreizh) aux détenus et à leurs familles dans le désarroi.

Nous ne devons pas rester inactifs.
Rejoignez les Comités de Soutien

A Brest, prochaine réunion :

Mercredi 13 mai à 20H30
Centre Social de Penn Ar C'hreac'h
rue du Professeur Chrétien

Pour tout contact : 98.28.40.51

8.04

12 mai 92

Réseau de soutien à l'ETA basque 27 inculpations après le coup de filet

Le vaste coup de filet lancé par les policiers contre le réseau breton de soutien à l'ETA basque a finalement débouché sur vingt-sept inculpations. Quatorze Bretons et deux Basques ont été placés sous mandat de dépôt.

Depuis deux à trois ans, les Renseignements généraux étaient persuadés qu'il existait en Bretagne un réseau de soutien organisé à l'ETA basque. Après leur vaste coup de filet de la semaine dernière, ils en ont la certitude. La Bretagne, et plus spécialement le Finistère, servaient de base de repli à des commandos basques.

Pourquoi la Bretagne? Certes, plusieurs mouvements autonomistes bretons et partis politiques basques ont des contacts. Mais leurs relations n'ont jamais dépassé le stade des échanges culturels. Depuis plusieurs années, le mouvement breton a clairement affiché, à l'inverse de l'ETA militaire, son opposition aux actions violentes. C'est le cas d'Emgann. Aujourd'hui, ce parti autonomiste, qui compte une centaine de sympathisants en Basse-Bretagne, a pignon sur rue. Il a présenté des candidats aux dernières élections régionales avec l'UDB, POBL et Frankiz Breizh.

Résultat: même si « des proches » d'Emgann, figurent sur la liste des inculpés, selon Anaïg Le Gars, tête de liste aux régionales, la responsable du mouvement breton nie l'existence d'un réseau logistique de soutien à l'ETA en Bretagne et parle de « gestes de solidarité ». Thèse largement reprise par les comi-

tés de soutien, créés à Brest, Quimper, Morlaix et Guingamp.

De leur côté, les policiers, qui étaient sur la piste de l'ETA depuis des mois, sont persuadés qu'ils ont mis fin à une organisation bien huilée. Leur enquête débute à la mi-janvier. Un renseignement leur permet de localiser le trésorier de l'ETA. Sabin Euba séjourne dans plusieurs villes du Finistère, Brest, puis Quimper et Morlaix. Photos, surveillance, filature... Les Renseignements généraux sortent la grosse artillerie. Ils prennent leur temps et remontent la filière.

Coup de théâtre

Fin avril, coup de théâtre. Sabin Euba décide de quitter la France et de rejoindre le Mexique. C'est son départ qui est à l'origine du vaste coup de filet de la semaine dernière. Alors que Sabin Euba est intercepté à Roissy, le lundi 4 mai, au petit matin, plus de cent policiers procèdent à l'interpellation de trente Bretons en Basse-Normandie. Surtout dans le Finistère.

Un commando basque, activement recherché en Espagne, est arrêté à Brest. Mais deux autres, basés à Kervignac, près de Lorient et à Morlaix, prennent la fuite. L'arrestation du trésorier basque à Paris, annoncée à la radio, leur a mis la puce à

l'oreille. Les auditions commencent. Les perquisitions débutent. Les enquêteurs mettent la main sur de la documentation sur l'ETA, des plans et de l'argent (4 000 dollars) soit environ 25 000 F. En fin de semaine, vingt-six personnes sont transférées à Paris devant le juge Laurence Le vert, spécialisée dans les affaires de terrorisme, en cars. Et sous escorte.

Les vingt-six sont inculpés d'association de malfaiteurs, aide au séjour irrégulier en maison avec une entreprise terroriste pour certains, séjour irrégulier pour les inculpés basques, usage et recel de faux documents administratifs pour d'autres. Précisons qu'inculpé ne veut pas dire coupable.

Sur les vingt-six sympathisants présumés de l'ETA, seize ont été placés sous mandat de dépôt. Deux basques: Miguel Ibargen Erasti et Maria Conception Lopetegi. Et quatorze bretons: Odile Lejeune de Lannion, Anne-Marie Le Jeune de Lannion, Gilles Lejeune de Lannion, Annie Alexandre de Guingamp, Anne Bernard de Brest, Emmanuel Gaucher de Lorient, Henri Besnard de Quimper, Bénédicte Le Brumant de Morlaix, Philippe Canevet de Saint-Thégonnec, Patricia Sivel de Morlaix, Véronique Hunaut de Porspoder et Dominique Le Brumant de Morlaix.

TREVAREZ

29520 SAINT-GONZIEC - TEL 98 20 82 70

FESTIVAL
du RHODODENDRON
et de LAZALEC

Du 8 au 17 mai 1992
de 13 h à 18 h 30

Ovest-France

12 a viz Mae 92

Prisonniers Politiques

Opération anti-ETA : 27 inculpations 16 personnes écrouées

8-04

Politique Télec.

1992

11 mai 92

Opération anti-ETA
27 inculpations
16 personnes écrouées
(Lire en dernière page)

Association de malfaiteurs, aide au séjour irrégulier, complicité pour l'obtention de faux documents administratifs ou encore participation à une entreprise terroriste, tels sont les chefs d'inculpation retenus par Mme Laurence Le Vert, juge d'instruction de la 14^e section du parquet de Paris en charge des affaires de lutte contre le terrorisme. 16 personnes ont été écrouées et 11 également inculpées placées sous contrôle judiciaire.

Sont aujourd'hui placés en détention provisoire Odile Lejeune, 37 ans, originaire de Lannion, Anne Marie Lejeune, 34 ans, épouse Hewit et Gilles Lejeune, 38 ans, également originaire de Lannion.

Egalement en détention provisoire, Annie Alexandre, 41 ans, originaire de Fontenay-sous-Bois et deux Basques, Miguel Ibauren Errasti, 25 ans, et Maria Conception Lapeteguy, 26 ans, tous les deux interpellés à Brest. Originaire de Saint-Méen-le-Grand, Anne Bernard, 34 ans, a également été écrouée tout comme Emmanuel Gaucher, 36 ans arrêté à Lorient, Henri Bernard, 52 ans, originaire de Douarnenez, Bénédicte Le Brumant, 34 ans, interpellée à Morlaix, Philippe Ca-

nevet, 39 ans, originaire de Paris, Josiane Segalen, 41 ans, née à Guipavas, Véronique Hunaut, 37 ans, originaire de Porspoder, Dominique Le Brumant, 41 ans, arrêté à Morlaix. Aussi sous mandat de dépôt Patricia Sivel, 40 ans originaire de Guérande et Marie Canevet, 41 ans née à Langonnet et interpellée à Morlaix.

Onze autres personnes ont été inculpées et placées sous contrôle judiciaire : Claude Thomas de Morlaix, Loïc Prou interpellé à Lanester, Nathalie Thomas et Alain Hunaut de Morlaix, Jean-Pierre et Martine Grandjean interpellés à Morlaix, tout comme Alain Hunaut, Gilbert Quillivéré, de Brest, Jean-Yves Tadier, Bernard Michon et Stephen Hewit interpellés dans les Côtes-d'Armor, tout comme Valérie Lejeune. Rappelons qu'inculpation ne signifie en aucun cas culpabilité.

Au total, le coup de filet anti-ETA a porté sur une quarantaine de personnes en Bretagne, dans la région de Bordeaux et à Paris. Un défilé organisé à Brest par le comité de soutien aux personnes arrêtés a réuni une centaine de manifestants samedi après-midi.

Christian Tual

« Solidarité Bretons-Basques »

Une centaine de manifestants

« Solidarité Breizh-Euskadi », (« Bretagne-Pays Basque ») : c'est derrière cette banderole qu'ont manifesté, samedi après-midi, dans les rues de Brest, une centaine de personnes. Elles protestaient contre l'inculpation et la détention de Bretons soupçonnés d'avoir accordé l'hospitalité à des réfugiés basques dont il s'est avéré qu'ils faisaient partie de l'organisation séparatiste ETA.

Mairie, commissariat sous-préfecture

Les manifestants se sont rassemblés devant l'hôtel de ville. Puis, sous une pluie, tantôt battante, tantôt crachinante, ils se sont rendus à la sous-préfecture pour lire un texte de protestation, tandis que, côte à côte, flottaient les drapeaux bretons et basques et qu'un Biniou-coz lançait ses notes aigrellettes.

En cours de route, escorté par des forces de police en voiture et à moto, le cortège a fait halte devant le commissariat de police de la rue Colbert. Là, un orateur a dit un texte en breton qui affirmait cette même solidarité entre la Bretagne et le Pays Basque.

Dans la manifestation, on remarquait des représentants de plusieurs organisations ayant appelé à la création d'un comité de soutien. Le mouvement breton Emgann, Frankiz-Breizh, l'UDB, les Verts, les Rénovateurs, la LCR.

« Solidarité hospitalité »

Les discours et les propos des manifestants sont restés assez prudents sur le fond de l'affaire. Le thème central de solidarité avec des réfugiés évitait de faire référence à l'action violente de certains basques.

Le comité estime que « les familles d'accueil ne sont pas des complices des terroristes mais des gens de bonne volonté qui ouvrent leur porte à des réfugiés pour des raisons purement humanitaires, comme l'ont fait, bien avant eux, ceux qui recevaient des réfugiés

des pays de l'est ou d'ailleurs. Il n'y a pas à faire de différence entre les réfugiés selon leur origine ».

Le comité fait observer, à l'appui de sa thèse, que certaines personnes aujourd'hui inculpées n'appartiennent ni de près ni de loin au mouvement breton. Il estime qu'il n'y a pas, dans cette affaire, constitution de réseau proprement dit, et a fortiori, « pas de réseau d'aide à des terroristes : nous sommes tous solidaires et concernés car nous aurions tous, dans des circonstances semblables, adopté la même attitude d'hospitalité que nos amis aujourd'hui emprisonnés ».

Le comité se réunit mercredi à 20 h 30 au centre social de Pen ar Créac'h.

Gilles Quillivéré inculpé

Par ailleurs, au moins un brestois figure parmi les inculpés dans l'affaire des réfugiés basques. Il s'agit de Gilles Quillivéré, originaire de Plouarzel et professeur de français dans un organisme de formation permanente. Le jeune homme se présente comme objecteur de conscience et militant non-violent.

Il ne conteste pas le fait qu'il ait ouvert la porte de son appartement à deux Basques à la demande d'un ami qui, lui aussi, est inculpé. « Ils sont restés deux nuits. Ils sont partis alors que j'étais absent. J'ai retrouvé, comme convenu, les clés dans ma boîte aux lettres ».

M. Quillivéré a été transporté à Paris pour être présenté au juge d'instruction, puis libéré sous contrôle judiciaire après audition.

« J'ai expliqué au juge (une femme), ma conception de l'hospitalité et lui ai dit que n'importe qui, même elle, pouvait se retrouver dans le même cas que moi, en prenant en auto-stop (une voiture est considérée comme une annexe du domicile), des personnes qui seraient ensuite poursuivies. Elle m'a encouragé à poursuivre ma politique de convivialité à condition qu'elle ne s'exerce pas au bénéfice des terroristes »...

Réseau de soutien à l'ETA basque

Les premières inculpations à Paris

OF 9-10/5/82

BREST. - Transférées à Paris jeudi, les vingt-six personnes interpellées en début de semaine en Bretagne, dans le cadre de l'enquête sur le réseau de soutien à l'ETA basque, ont été présentées au juge jeudi et vendredi. Dix personnes ont été inculpées.

C'est en cars escortés que les vingt-six personnes interpellées pour avoir hébergé des réfugiés basques ont été transférées à Paris. Les unes sont parties de Guingamp, les autres de Brest.

Après plusieurs jours d'audition et des perquisitions, les enquêteurs de la Police judiciaire et des Renseignements généraux avaient la confirmation qu'il existait bien en Bretagne un réseau de soutien organisé à l'ETA basque. Les limiers des RG étaient sur la piste de l'ETA depuis la mi-janvier. Un renseignement leur avait permis de localiser, à Brest, le trésorier de l'organisation terroriste, Sabin Euba Cenaruzabeita. Pendant trois mois, les inspecteurs des Renseignements généraux ont surveillé le militant de l'ETA. Et remonté la filière. C'est le départ précipité, pour le Mexique, de Sabin Euba, qui a provoqué le vaste coup de filet du début de semaine. Sabin Euba a été intercepté à Roissy et trente autres personnes en Bretagne. A Brest, Quimper, Morlaix, Guingamp et Plouaret. Deux basques ont été arrêtés à Brest: Miguel Ibargen Erasti et Maria Conception Lopetegi. Mais deux autres commandos basques sont passés entre les mailles du filet. L'un était logé à Kervignac dans le Morbihan. L'autre à Morlaix. Au cours des perquisitions, les policiers ont trouvé des documents sur des explosifs, des cartes des Pyrénées et une liste de passeurs. Ainsi qu'une somme de 4 000 dollars.

Ainsi, quatre jours après le coup de filet de lundi dernier, les enquêteurs disaient avoir la certitude qu'un solide réseau de soutien existait en Bretagne. Un Finistérien, en rapport régulier avec les Basques, servait de « centre de tri ».

Quatre Bretons sous mandat de dépôt

Jeudi, à Paris, le juge Laurence Le Vert, spécialisée dans les affaires de terrorisme, a inculpé dix personnes d'association de malfaiteurs, aide au séjour irrégulier en relation avec une entreprise terroriste. Les inculpés sont tous de nationalité française. Quatre ont été placés sous mandat de dépôt. Il s'agit de Odile, Anne-Marie et Gilles Lejeune de Guingamp, et de Annie Alexandre, également de Guingamp. Les autres inculpés ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Vendredi, seize autres

personnes ont été présentés au juge. Hier, à 22 h 30, on ne connaissait pas encore la décision du juge Le Vert.

Manifestations de soutien

Manifestation d'une cinquantaine de personnes jeudi à Guingamp, création de comités de soutien à Quimper et à Brest: dans les Côtes d'Armor et le Finistère, les amis des interpellés se mobilisent. A Brest, le comité de soutien, né à l'initiative d'Emgann, s'est élargi. Ce samedi, à 15 h, il appelle à une manifestation devant la sous-préfecture. Le comité s'explique mal cette opération massive: « Il y a quelques années, les réfugiés basques étaient accueillis ici quasi officiellement ». Cette vague d'arrestations n'est pas un hasard, disent les Brestois. « Elle arrive à un moment, où François Mitterrand va à Séville... Il s'agit d'effrayer les secteurs solidaires des réfugiés basques ».

A Quimper, un comité de soutien a été créé jeudi soir. Il proteste contre l'arrestation des Bretons. Et demande la libération immédiate des personnes placées en détention et la levée de toutes les inculpations. Le comité quimpérois se réunit lundi, à 20 h 30, à la maison des associations. Contact: Loïc Philipot, 3 route de de Douarnenez. Une pétition, signée par Anaig Le Gars (Emgann), Jean Guéguénat (Frankiz Breizh), Yves Jardin (UDB), Gérard Borvon (Verts), Jean-Louis Grivaut (Alternative rouge et verte), Louis Amiot (rénovateurs) et André Garçon (LCR) apporte également son soutien aux personnes transférées à Paris. Et explique « que les opérations menées en Bretagne à l'encontre des réfugiés basques et militants bretons soulèvent émotion et indignation ».

Enfin, à Guingamp, le comité de soutien se réunira ce samedi à 20 h 30 à Pors Anquen.

Ouest France

9-10 mai 92

Prisonniers Politiques

8.04

7.8 mai 92

Réseau de soutien à l'ETA basque Vingt-cinq transferts sur Paris

Ouest-France
7-8 a viz Mac

BREST. - Il y avait bel et bien un solide réseau de soutien aux clandestins basques en Bretagne. Les longues auditions depuis lundi, dans le cadre des interpellations d'une trentaine de sympathisants de l'ETA militaire, le confirment. 25 personnes seront transférées sur Paris dès aujourd'hui.

Les longues heures d'audition n'auront pas été inutiles aux enquêteurs. Hier matin, le prolongement de la garde à vue a permis de mieux cerner l'activité des personnes interpellées proches de l'ETA militaire. Les renseignements obtenus depuis lundi sont visiblement suffisants. Mercredi soir, le transfert sur Paris de 25

personnes, dont une vingtaine de Finistériens, était annoncé. En revanche, on ignorait comment allait s'opérer le « voyage ». Par voitures ? Par train ? Une chose apparaît clairement : les passagers de ce convoi peu ordinaire vont se retrouver devant le juge Le Vert de la section anti-terroriste du tribunal de Paris. Et il y a tout lieu de penser que des inculpations seront prononcées. Car l'existence en Bretagne d'un solide réseau de soutien aux clandestins de l'ETA militaire a été confirmée. Le responsable breton est Finistérien. C'est lui qui était en contact avec les Basques qui avaient besoin de se mettre quelque peu au vert. En Bretagne, ils ne séjournaient jamais très longtemps chez le même hôte, allant d'un lieu à un

autre avec le maximum de discrétion possible. Ce qui explique, le travail de bénédictin des enquêteurs qui depuis des semaines s'attachaient à démêler cet échveau patiemment tissé.

Au cours des gardes à vue dans les commissariats bretons, les policiers en charge de ce dossier, ont pu mettre la main sur des documents en rapport avec l'activité de l'ETA. Bref, suffisamment de billes pour que le transfert parisien s'effectue ce jeudi. D'autant que la garde à vue tire sa fin.

Mercredi matin, une quatrième interpellation a eu lieu dans la région de Morlaix, tandis que quatre autres personnes étaient relâchées au cours de la journée d'hier : trois Finistériens, un Morbihanais

A Morlaix, à l'initiative d'Emgann qui n'a pas attendu comme prévu une incarcération, s'est créé un comité de soutien. Localité où apprenait hier soir une nouvelle interpellation. Il dénonce « la manière dont s'est opérée la rafle ». Et ajoute : « Nous ne sommes pas sympathisants d'ETA. Nous sommes seulement écologistes et d'un point de vue humanitaire, les gens qui ont été arrêtés (même si nous ne les connaissons pas) et ceux qui ont hébergé des militants d'ETA ». Le comité Emgann-Brest, solidaire des Morlaisiens, propose une réunion ce jeudi soir à la MPT de Pen-ar-Créach (20 h 30) pour constituer également une structure de r-

ouest France 5 mai 92

Réseau de soutien à l'ETA basque Vaste coup de filet en Bretagne

OF 5/5/92

BREST. — Une trentaine de personnes, supposées en contact avec des membres de l'ETA militaire, ont été interpellées, hier, au petit matin, dans les quatre départements bretons. Une « raffe » qui fait suite aux arrestations de ces dernières semaines au Pays basque, et à l'interception, mardi dernier à Roissy, du trésorier présumé de l'organisation indépendantiste. Deux Basques, recherchés en Espagne, ont également été arrêtés à Brest.

Plusieurs interpellations à Brest, dont deux Basques recherchés depuis longtemps en Espagne. Une autre arrestation à Kervignac (Morbihan). Trois à Morlaix. Six personnes arrêtées à Plouaret

(Côtes d'Armor) et placées en garde à vue à Guingamp. Une dizaine d'autres encore à Quimper, Paris, Bordeaux... Pour la plupart proches de mouvements indépendantistes bretons.

Les policiers de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), en collaboration avec les services des renseignements généraux et des différentes PJ de Bretagne, ont frappé fort hier matin. Dès l'aurore : perquisitions et interpellations. Un coup de filet qui intervient un mois après l'arrestation d'« Artapalo », le chef présumé de l'ETA. Et une semaine à peine après l'arrestation de Sabin Euba Cenaruzabeitia, le « trésorier » de l'ETA.

Les limiers de la 6^e section de la DCPJ (anti-terroriste) suivaient la piste de Sabin Euba depuis la mi-janvier. Sur ses pas, 24 h sur

24 h, suivant tous ses déplacements qui le menaient très régulièrement à Brest et Morlaix. Mardi dernier, ils l'ont intercepté à Roissy, au moment où il s'appretait à s'envoler pour le Mexique. Et hier, sur commission rogatoire du juge Le Vert, de la section anti-terroriste du tribunal de Paris, les policiers allaient à la cueillette, démantelant le réseau de solidarité qui existe depuis des années entre nationalistes basques et bretons.

Les personnes interpellées hier, sont pour l'instant placées en garde à vue (qui dans ce cas peut être prolongée quatre jours) et entendues comme simples témoins.

De son côté, Annaïg Le Gars, responsable de Emgann, confirme que plusieurs membres ou proches de son mouvement, ont été interpellés. Arrestations que le parti politique breton « dénonce ».